



Le 5 août 2005

Aux chefs de la classification

Chers collègues,

La présente fait suite à la lettre adressée le 20 juillet 2005 aux chefs des ressources humaines dans le but de les informer des progrès réalisés au titre de l'élaboration d'une norme de classification pour le groupe EC. La même lettre informait par ailleurs les chefs des ressources humaines du début, tôt cet automne, de la mise à l'essai de la norme de classification provisoire pour le groupe EC. La mise à l'essai se fera dans les ministères et comportera deux grandes activités : 1) la rédaction de descriptions de travail pour les EC et 2) l'évaluation des descriptions de travail des EC au regard de la norme provisoire.

Aux fins de la mise à l'essai de la norme provisoire EC, un échantillon de descriptions de travail a été choisi pour l'exercice de rédaction et un autre échantillon pour l'exercice d'évaluation. Les deux figurent à l'annexe A ci-jointe, par ministère.

Étant donné que la mise à l'essai se fera dans les ministères, ceux dont les noms figurent à l'annexe A participeront à l'une des activités suivantes, ou aux deux :

Rédaction des descriptions de travail : Valider le processus de rédaction et faire l'essai de la norme

1. Formation à la rédaction des descriptions de travail (en utilisant la nouvelle version plus courte) pour le groupe EC : les ministères dont le nom figure sur la liste jointe et qui doivent rédiger des descriptions de travail en utilisant la nouvelle norme pour les EC recevront la formation en septembre;
2. Rédaction des descriptions de travail (en utilisant la nouvelle formule courte) pour le groupe EC : ces ministères seront tenus de transmettre à l'AGRHFPC, d'ici octobre, les nouvelles descriptions de travail EC pour les postes qui figurent sur la liste ci-jointe;
3. Les descriptions de travail EC élaborées selon la nouvelle formule seront évaluées au regard de la norme provisoire EC.

Évaluation des descriptions de travail EC : évaluer et mettre au point les éléments les plus techniques de la norme

1. La formation sur l'évaluation des descriptions de travail en utilisant la norme de classification provisoire pour le groupe EC : les ministères dont les noms figurent sur la liste ci-jointe et qui ont des postes qui doivent être évalués au regard de la norme provisoire EC recevront la formation à la fin du mois de septembre ou au début du mois d'octobre;
2. Essai de la norme provisoire EC : les ministères dont les noms figurent sur la liste ci-jointe et dont les descriptions de travail (ancienne et nouvelle formules) doivent être évaluées au regard de la norme EC devront faire parvenir les résultats de l'évaluation à l'AGRHFPC en octobre et novembre 2005. De plus amples détails sur la façon de gérer l'information suivront.

Il est important que les ministères dont le nom figure sur la liste inscrivent les personnes qui participeront directement à la rédaction et à l'évaluation des descriptions de travail pour les EC en prévision des essais de l'automne. Vous trouverez en annexe une description des séances et une liste des activités d'apprentissage prévues pour l'étape de la mise à l'essai. Pour inscrire les participants, veuillez transmettre les renseignements pertinents (nom, titre, ministère, numéro de téléphone, adresse de courriel) à Mary Biber (Biber.Mary@hrma-agrh.gc.ca) avant le 19 août.

Dans la lettre du 20 juin, nous vous avons priés de nous faire parvenir, avant le 19 août, des descriptions de travail bilingues, en format électronique, pour le(les) poste(s) choisi(s) pour l'exercice d'évaluation ainsi que l'organigramme pertinent. Des copies sur support papier (si des versions électroniques ne sont pas disponibles) et des copies en une langue officielle seulement seront acceptées. Elles doivent être envoyées à Tania Magloire (Magloire.Tania@hrma-agrh.gc.ca).

Les évaluations reçues des ministères pour cet échantillon et les autres données recueillies nous aideront à mettre au point les aspects les plus techniques de la norme. En septembre, nous vous ferons parvenir des renseignements supplémentaires sur la façon de nous transmettre les résultats d'évaluation.

Les ministères devront faire parvenir à Tania Magloire (Magloire.Tania@hrma-agrh.gc.ca) au mois d'octobre les nouvelles descriptions de travail EC provisoires, selon l'échantillon qui se trouve à l'annexe A. La formation qui sera donnée en septembre sur la rédaction des descriptions de travail comprendra un module sur la rédaction de descriptions de travail types.

Si vous êtes dans l'impossibilité de nous fournir la documentation afférente aux postes sélectionnés dans le cadre de notre échantillonnage aux fins des exercices de rédaction et d'évaluation, veuillez communiquer avec Tania Magloire qui vous proposera un autre poste. Aux fins de l'échantillonnage, tous les postes de remplacement doivent répondre à des critères précis et être accompagnés d'une documentation détaillée.

Nos objectifs collectifs sont de terminer les essais d'ici la fin du mois de novembre afin que nous puissions mettre au point la norme et à achever l'évaluation de

tous les postes EC au regard de la nouvelle norme EC d'ici le printemps 2006 en prévision du prochain cycle de négociation collective pour l'unité de négociation EC qui doit s'ouvrir en juin 2006. En conséquence, les ministères sont invités à planifier la mise en œuvre de la norme de classification du groupe EC et de déterminer quels moyens doivent être mis en œuvre pour faciliter cet exercice (p. ex. assimilation de postes et rédaction des descriptions de travail types, formation, élaboration et rédaction en partenariat avec d'autres ministères).

Veillez noter que des séances sur la rédaction des descriptions de travail et leur évaluation au regard de la norme de classification EC provisoire seront organisées à l'intention des formateurs ministériels plus tard cet automne.

Je vous remercie de votre coopération continue dans le cadre de cette initiative de modernisation de la classification.

La gestionnaire,
Élaboration des normes
Direction de la modernisation
de la gestion des ressources humaines
Joanne Fortin

c.c. : Chefs des ressources humaines

Pièces jointes (2)